



## Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



TNPC : infos ou (dés)intox ...

# La CGT vous dit tout !



Lille, le 21 avril 2016

**Outre les nombreuses déclarations faites dans vos IRP\*,  
vos élus et mandatés CGT sont toujours dans l'action. Pour preuve ...**

Dernièrement trois points sont à mettre en exergue :

- l'emploi ;
- la recrudescence des droits d'alerte émis sur l'ensemble des 3 périmètres CHS.CT\* du TNPC, particulièrement celui portant sur la politique managériale agressive menée par l'entreprise ;
- la demande d'expertise du CHS.CT\* Voyageur concernant le déménagement du siège à Perspective.

Ces trois points méritent de vous informer de notre point de vue.

Commençons par l'emploi : il est criant de constater chaque année lors des réunions DP\* organigramme l'incessante diminution des effectifs sur l'ensemble de notre établissement (sauf sur lors de la mise en place des 35h), et ainsi voir ceux-ci sombrer jusqu'à en être réduits à peau de chagrin.

Face à une direction qui n'a comme unique but que de supprimer des postes en favorisant la productivité à outrance, la CGT ne cesse de critiquer cette attitude irresponsable qui mène l'entreprise à sa perte.

Sans compter les nouvelles organisations imposées (modularisation et STF TER par exemple) montrant des inefficacités ressenties par tous, et qui contribuent à ces baisses d'effectifs. Tout cela pour coller à un fonctionnement identique à toutes les entreprises de la branche ferroviaire semble t'il ; et ayant pour unique but de prôner un système capitaliste européen.

Ainsi, la direction ne nous annonce pas plus d'emplois, et ne nous confirme pas l'embauche de tous les alternants après la réussite de leurs examens. Favorisant de ce fait les difficultés que les Cheminots rencontrent pour poser et prendre des congés plus que mérités !!! Dixit aussi l'emploi des intérimaires qui ne sont là que pour palier à des problèmes d'effectifs sur une période donnée. Mais à part ça, tout va très bien dans le meilleur des mondes ... n'est-ce pas Madame la Marquise !?!

C'est entre autre pour cela que la CGT a porté une grève intersyndicale le 09 mars. Car, outre les interpellations sur les salaires gelés, les attaques contre le Code du Travail et les non négociations sur la Convention Collective Nationale voulues par l'UTP\* - Union de la Tyrannie Patronale - il fallait marquer au fer rouge les manques d'effectifs.

**La CGT démontre le besoin** dans les UO\*, mais les directions répondent par des variables de chiffres sur les ressources humaines et n'entendent pas votre colère ...

Sur le droit d'alerte concernant la politique managériale agressive menée par l'entreprise : la direction l'entend mais que d'une oreille. Il s'agirait plus à les écouter d'un problème de personnes que de politique d'entreprise. Pourtant les nouveaux managers semblent bien plus formés à l'analyse des pertes financières, à parfaire un affichage 5 minutes « aux p'tits oignons », à mettre la pression sur les accidentés du travail et vos élus et mandatés, au rendez-vous professionnels (souvent vite faits sur un coin de table ou sur le poste de travail, contrairement aux accords signés par





l'entreprise !), ... , qu'aux problèmes humains et sociaux qui peuvent composer leur équipe. Au contraire, toute occasion est bonne pour mettre sous pression les Cheminots, même semble t'il quand tout va bien !

**Vos élus CGT sont dans des valeurs humaines** que la direction et chacune de ses composantes hiérarchiques perdent peu à peu. Les méthodes managériales sont de plus en plus déconnectées des réalités du travail réel et de la valorisation humaine.

**Là aussi la CGT a été porteur en CHS.CT\* de cette alerte** et, faits à l'appui, a su convaincre SUD Rail et UNSA de lui emboîter le pas. À suivre donc ... et de très près ! Restons vigilant.

Concernant la demande d'expertise du CHS.CT\* Voyageur sur le déménagement du siège à Perspective : notre étonnement réside dans la façon dont travaille et communique l'entreprise. En effet, la direction régionale affirme avoir commencé à travailler sur le projet de déménagement des sièges des établissements ECT\*/EEV\* (futur ERC), Traction et Matériel (TNPC) en décembre 2015, annonce faite lors d'une information en CER\* le 25 février 2016, alors que des bruits de couloirs couraient depuis au moins 6 mois avant cette date.



Les uns s'y voyants déjà, les autres s'inquiétant de leur nouveau bureau ... mais aucun ne savait ou ne connaissait la nouvelle organisation et les conditions de travail auxquelles les Cheminots du siège du TNPC allaient être confrontés. Un déménagement donc, annoncé sans connaître les nouveaux locaux, sans connaître son coût et celui du loyer futur - foutaise !!! Certainement beaucoup plus important que celui actuel ! - et le bien fondé de celui-ci ... au nom de la sacro-sainte mutualisation des acteurs TER peut-être, celle qui risque d'amputer davantage nos effectifs en mutualisant les différents pôles (RH, QSE, GEF, ...). N'aurait-on pas déjà évoqué ce sujet ?! En route donc pour le futur établissement mono activité :-)

Mais aussi sans connaître le devenir des 37 – 39 rue de Tournai où rappelons-le réside encore la médecine du travail, la médecine de soin, le restaurant d'entreprise, ... . Autant de questions que les Cheminots et les seuls mandatés CGT se sont posés et ont posé en réunion extraordinaire.

Devant les réponses évasives de la présidence, les « je ne sais pas » ou encore « il faut que je me renseigne », devant ces incertitudes et ces inquiétudes, les membres du CHS.CT\* Voyageur n'ont eu d'autre choix que d'avoir recours à une expertise afin d'avoir des réponses concrètes face à leurs interrogations, mais aussi dans le but d'accompagner au mieux les Cheminots du siège. **Là encore les mandatés CGT ont su faire preuve de persuasion** en convaincant les mandatés SUD Rail et UNSA à voter en faveur de cette expertise.



Tout en écoutant les craintes de chacun-e quant aux éventuelles conséquences que cela pourrait avoir sur ce projet (la direction ayant plus que jamais discriminé cette expertise en dépeignant un tableau noir), nous avons expressément demandé au cabinet désigné d'auditionner un panel représentatif d'employés. Le coût annoncé est dans un registre légal, et il nous apparaît moindre face aux zones d'ombres qui nous n'en doutons pas ressortiront de ces auditions (contrairement à ce que pense la direction qui, lors de l'entretien avec le cabinet d'expertise, n'avait que des chiffres et du fric plein la bouche !!!). **Raison nous est d'ailleurs donnée car une visite des futurs bureaux a enfin été organisée.**



Jouons la carte de la prévention face cette organisation open space qui, selon la sociologie du travail, est source de stress reconnue dans toute entreprise. D'ailleurs l'intérêt de communiquer nous est préférable et vous est profitable, plutôt que d'annoncer un déménagement obligatoire et providentiel ! À savoir qu'en parallèle une expertise a été demandée par le CER\* sur la mutualisation des EEV\* et ECT\*, celle-ci ayant aussi un sujet sur le bien fondé du déménagement de leur siège à Perspective. À suivre ...

**Ne dites plus « que fait la CGT ? »  
Rejoignez-nous et faites-la avec nous !**

\* CHS.CT = Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail CER = Comité d'Établissement Régional DP = Délégués du Personnel ECT = Etablissement Commercial Train  
EEV = Etablissement Exploitation Voyageur IRP = Instance Représentative du Personnel UO = Unité Opérationnelle UTP = Union des Transports Publics ferroviaires

**37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)  
Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - Courriel : [secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr](mailto:secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr)  
Site Internet : <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>**